

**Annexe IIb**  
**Règlement d'examen**

<b>Spécialité prothèse dentaire du baccalauréat professionnel</b>			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
<b>Épreuves</b>	<b>Unités</b>	<b>Coef.</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
<b>E1 : Épreuve scientifique</b>		<b>3</b>						
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	<b>U11</b>	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1 h	CCF	
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	<b>U12</b>	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1 h	CCF	
<b>E2 : Épreuve technologique</b>		<b>5</b>						
Sous-épreuve E21 : Technologie professionnelle et dessin morphologique	<b>U21</b>	4	Ponctuel écrit	5 h	Ponctuel écrit	5 h	CCF	
Sous-épreuve E22 : Hygiène et réglementation appliquées au laboratoire	<b>U22</b>	1	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF	
<b>E3 : Épreuve professionnelle</b>		<b>14</b>						
Sous-épreuve E31 : Pratique professionnelle 1 Prothèse amovible totale maxillo-mandibulaire et orthodontie	<b>U31</b>	3	CCF		Ponctuel pratique	14 h	CCF	
Sous-épreuve E32 : Pratique professionnelle 2 Prothèse partielle métallique - Prothèse fixée - Conception assistée par ordinateur	<b>U32</b>	6	CCF		Ponctuel pratique	26 h	CCF	
Sous-épreuve E33 : Rapport d'activités en milieu professionnel	<b>U33</b>	3	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF	
Sous-épreuve E34 : Économie-gestion	<b>E34</b>	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention-santé-environnement	<b>E35</b>	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF	
<b>E4 : Épreuve de langue vivante</b>	<b>U4</b>	2	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF	
<b>E5 : Épreuve de français, histoire-géographie et éducation civique</b>		<b>5</b>						
Sous - épreuve E51 : Français	<b>U51</b>	2,5	Ponctuel écrit	2 h30	Ponctuel écrit	2 h30	CCF	
Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie et éducation civique	<b>U52</b>	2,5	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF	
<b>E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	<b>U6</b>	1	CCF		Ponctuel écrit	1 h 30	CCF	
<b>E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive</b>	<b>U7</b>	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
<b>Épreuves facultative (2)</b> Langue vivante	<b>UF1</b>		Ponctuel Oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)

(1) Dont 5 minutes de préparation.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.